

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 1ER FEVRIER 2010

Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 janvier 2010
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 27
Nombre de pouvoirs : 3

L'an deux mille dix, le lundi premier février, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard GARRIDO, Maire.

Étaient présents : Gérard GARRIDO, Sabine LECONTE, Yves GIRARD, Luce TROUBAT, Joël AGEORGES, Catherine TOMAS, Alexandre BERTREL, Nelly BIDOT, Serge MESKO, Véronique LEDUC-TALIGAUULT, Joseph MASBERNAT, Christine RENIER, Bernard MORAT, Nathalie BOUIJOUX, Jacques SAURET, Ward HOOVER, Isabelle VARQUEZ, Philippe LACROIX, Françoise LEGUILLOU, Luc BOURRY, Pascal TURCAN, Christine BOIDRON-JAMET, Philippe FROT, Michel PASQUIER, Dominique SARDOU, Catherine PARDILLOS, Jean-Maurice GUEIT.

Représentés par pouvoir : Christiane AUBRY a donné pouvoir à Isabelle VARQUEZ, Philippe BOURLIER a donné pouvoir à Catherine PARDILLOS, Nicole BELLANGER a donné pouvoir à Michel PASQUIER.

Absents excusés : Yanne BENOIST, Christophe GARNIER, Marie LAFLEURE.

Secrétaires de séance : Nelly BIDOT, Catherine PARDILLOS.

Session ordinaire

- **Donner acte des décisions du maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal**

Conformément aux délibérations du Conseil Municipal du 11 avril 2008 et du 30 mars 2009, l'Assemblée délibérante prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil municipal au maire.

DONNER ACTE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE			
N°	DATE	SERVICE ET OBJET DE LA DECISION	Coût T.T.C.
148	25/11/09	Finances – – Modification de la régie d'encaissement des produits de la structure multi-accueil La Poupardière, Crèche collective (suite au nouveau logiciel de facturation)	-----
149	25/11/09	Finances – Modification de la régie d'encaissement des produits de la structure multi-accueil de la petite enfance La Dorlotine (suite au nouveau logiciel de facturation)	-----
150	10/12/09	Finances – Marché pour la fourniture et la pose d'un clapet mural (rétention eau de Loire) au lieu-dit Port Vallières avec la société Jérôme à Tours	8 276,32 €
151	18/12/09	Finances – Marché pour le balayage et le traitement des déchets des caniveaux avec la société Sita Centre Ouest à Montlouis-sur-loire (plusieurs tranches conditionnelles sont prévues en plus pour les voiries de lotissements)	32 395,28 €
158	17/12/09	Finances – Marché relatif à un service de traiteur pour les voeux du personnel avec la société Marceul de Notre-Dame-d'Oé (*prix par personne sur la base de 200)	22,49 €*
159	09/12/09	Communication – Création de la régie de recettes pour l'encaissement des entrées sur la piste de luge	-----
164	09/12/09	Communication – Fixation du tarif pour l'occupation du parking bd G. Marchand aux abords de la piste de luge pour installer un commerce ambulancier de gaufres et frites du 19 au 27 décembre 2009 (forfait 270 €)	-----
165	14/12/09	Finances – Aliénation d'une tondeuse à remplacer à l'établissement Lejeau pour 1 504,57 €	-----
166	23/12/09	Informatique – Contrat d'assistance avec la société Visa-informatique pour les logiciels gestion financière, gestion des ressources humaines et des électeurs (* coût annuel maintenance, **coût assistance)	5 740,80 €* 1 435,20 €**
167	23/12/09	Informatique – Contrat d'assistance avec la société Sage à Paris pour le logiciel de gestion de la dette	926,90 €
168	23/12/09	Informatique – Contrats d'assistance et de maintenance avec la société Digitech à Marseille pour les logiciels état-civil et gestion des cimetières	1 983,52 €
169	24/11/09	Finances – Marché de transport de personnes âgées de plus de 65 ans avec la société de taxi Compagnie D. Melina à Fondettes (* montant forfaitaire hebdomadaire)	270,00 €*

N°	DATE	SERVICE ET OBJET DE LA DECISION	Coût T.T.C.
170	17/12/09	Technique – Contrat de location et maintenance de quatre fontaines à eau avec la société Axo à Montlouis-sur-Loire (par an*)	1 064,44 €*
171	21/12/09	Finances – Marché de fourniture de sel de déneigement avec la société Rock à Mulhouse (50 tonnes)	5 376,02 €
172	21/12/09	Finances – Marché pour l'élagage et l'abattage d'arbres avec l'entreprise Val de Loire Paysages	9 947,06 €
173	28/12/09	Technique – Contrat de prestation d'entretien et maintenance de l'ascenseur du Centre culturel de l'Aubrière avec la société Thyssenkrupp Ascenseurs à Chambray-les-Tours (par an)	1 166,10 €
174	12/01/10	Direction générale – Contrat de location et maintenance de la machine à affranchir avec la société Secap-Groupe Pitney Bowes à Saint-Jean-de-la-Ruelle	1 174,48 €
175	15/01/10	Communication – Contrat pour le spectacle "Velvet4tet" dans le cadre du festival de jazz avec l'association Eclectique Music Diffusion à La Chapelle sur Loire	1 200,00 €

1 Débat sur les orientations budgétaires 2010

Conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a tenu son débat sur les orientations budgétaires 2010.

BUDGET GENERAL

I- Le contexte

a) Contexte conjoncturel

- Taxe professionnelle perçue par Tour(s)plus compensée en 2010 mais interrogations pour 2011
- Suppression du dispositif de dé-liaison des taux même si la taxe d'habitation reste le taux directeur
- Population de Fondettes en augmentation (de 10 277 à 10 399 habitants)
- Bases d'imposition en augmentation de 2,5 % dont augmentation des valeurs locatives de 1,2 %
- DGF en augmentation que de 0,6 % (FCTVA inclus dans l'enveloppe normée)
- Compensations en baisse de 9 %
- Contrat d'enfance avec la CAF en baisse
- Droits de mutation en baisse

b) Contexte structurel

- Besoins en investissement importants
- Poids du remboursement de la dette sur les finances
- Recettes d'investissement limitées (peu de subventions, emprunt limité, seule variable d'ajustement : l'autofinancement)
- Nécessité d'augmenter l'autofinancement, donc le résultat du budget fonctionnement en baissant les dépenses ou en augmentant les recettes
- Proposition pour Fondettes : diminuer les dépenses (dépenses masse salariale + 2% par rapport à 2009, autres dépenses égales ou en diminution par rapport au compte administratif 2009)

II- Le budget de fonctionnement

a) Recettes de fonctionnement

- Impôts et taxes : produit prévisionnel 4 751 278 €
- Droits de mutation en baisse de 8 % (230 000 €)
- Reversements Tour(s)plus : taxe professionnelle stable (1 663 390 €), dotation solidarité en augmentation de 2,5 % (182 349 €)
- Dotations et participations : DGF en augmentation de 0,6 % (1 988 026 €), compensations en baisse de 9 % (165 000 €), participations en augmentation de 8 % (575 000 €)

b) Dépenses de fonctionnement

Libellé	CA 2009 provisoire	OB 2010	Variation
Charges générales	2 063 062,00 €	2 000 000,00 €	
Frais de personnel	5 418 813,00 €	5 773 538,00 €	2 % BP 2009
Charges de gestion courante	1 321 364,00 €	1 320 000,00 €	
Charges financières	324 768,00 €	350 000,00 €	
Amortissements	293 787,00 €	310 000,00 €	
Virement à section investissement	1 000 000,00 €	1 350 000,00 €	

III Le budget d'investissement

a) Recettes d'investissement

- FCTVA : 257 000 €
- TLE : 110 000 €
- Autofinancement : 1 334 000 €
- Subventions :
 - Tour(s)plus : 141 889 €
 - Autres dont DGE : 202 411 €
- Vente terrain Fosses Thomas : 230 000 €
- Emprunts maximum : 1 500 000 €
- Total : 3 775 300 €**

b) Dépenses d'investissement

- **Bâtiments**
 - . Ecole F. Dolto
 - . Travaux urgents dans les bâtiments communaux
 - . Vestiaires de la Choisille
 - . Travaux au Centre Technique Municipal
- **Voirie et environnement**
 - . Jardin des Tonnelles
 - . Centre bourg en liaison avec réfection du marché
 - . Rue Alfred de Musset : arrivée du périphérique
 - . Voirie aux Grands Champs pour accueil d'infrastructure collective
- **AP/CP en cours**
 - . PLU
 - . Informatique dans les écoles
- **Investissements récurrents**
- **Remboursement du capital de la dette**

BUDGET COMMERCE

I Le budget de fonctionnement

a) Recettes de fonctionnement

Loyers des ateliers relais : 120 000 €

b) Dépenses de fonctionnement

– Amortissement : 61 000 €

– Charges financières : 16 000 €

– Impôts fonciers : 8 500 €

II Le budget d'investissement

Remboursement en capital : 61 000 €

2 Ouverture de crédits sur le budget général

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement prioritaires avant le vote du budget 2010, dans la limite réglementaire de 25 % du budget d'investissement réalisé de l'année précédente.

Les ouvertures de crédits sont les suivantes :

BUDGET GENERAL INVESTISSEMENT 2010– PROPOSITION	
Catégories de dépenses	Montants en €
VOIRIE	15 628,00
BATIMENTS	160 906,00
SPORT	1 350,00
URBANISME	70 000,00
TOTAL DES ENGAGEMENTS	247 884,00

3 Avance sur subventions aux associations de la commune : Association Familiale, Centre Culturel et d'Animation "l'Aubrière", Alerte Sportive de Fondettes et Comité des Oeuvres Sociales du personnel communal

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de verser un acompte avant le vote du budget 2010 aux associations suivantes :

- Association familiale 40 000 €
- Alerte sportive de Fondettes 40 000 €
- Centre culturel et d'animation "l'Aubrière" 40 000 €
- Comité des Œuvres Sociales du Personnel... 10 000 €

4 Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association "Action contre la faim"

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association Action contre la faim, 4 rue Niepce 75662 PARIS Cedex 14 dans le cadre de la campagne d'appel aux subventions exceptionnelles d'urgence suite aux catastrophes naturelles qui se sont produites en Haïti.

5 Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association d'intérêt général "Le Petit Pausailleur"

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association Le Petit Pausailleur, lieu-dit La Bellangerie à Vouvray, qui accueille des personnes dépendantes, dont plusieurs de Fondettes.

6 Conventions avec les associations pour l'animation de la pause méridienne dans les écoles élémentaires communales

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, adopte les conventions de mise à disposition de personnel concernant l'intervention à titre gratuit d'animateurs issus des associations dans les écoles élémentaires durant la pause méridienne.

Convention avec l'association de jeux d'échecs de la MJC ACLA

Un animateur de l'association de jeux d'échecs de la MJC ACLA à La Membrolle sur Choisille animera un atelier le vendredi midi par roulement dans les écoles Gérard Philipe, Françoise Dolto et La Guignière durant le temps de la pause méridienne

b) Convention avec l'association de théâtre « les deux font l'Aper »

Un intervenant de l'association de théâtre « Les deux font l'Aper » à Ambillou animera, un jour par semaine, un atelier « théâtre » d'une durée de 45 minutes au sein de l'école F Dolto, durant la pause méridienne (atelier d'environ 10 enfants parmi les CE2 – CM1).

7 Désignation d'un représentant de la commune de Fondettes au sein du Conseil d'administration du collège Jean Roux

Le Conseil municipal, à l'unanimité, considérant le retrait de la commune de Fondettes du Syndicat de gestion des Collèges, décide de nommer un deuxième représentant de la commune et son suppléant au sein du conseil d'administration du collège Jean Roux.

Monsieur Gérard Garrido et Monsieur Ward Hoover siègent en qualité de membres titulaires, Monsieur Joël Ageorges et Madame Christine Renier siègent en qualité de suppléants.

8 Déclaration préalable pour le remplacement des fenêtres de l'école Gérard Philipe

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à déposer une déclaration préalable pour le remplacement des fenêtres de l'école Gérard Philipe. Pour des raisons de sécurité, elles seront remplacées par des menuiseries en aluminium à rupture de pont thermique.

9 Acquisition d'une partie de la parcelle ZR 115 pour le réaménagement du carrefour giratoire situé à la sortie de la future bretelle d'accès au boulevard périphérique Nord-ouest

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'acquisition de la parcelle, cadastrée section ZR sous le n° 115p, sise au lieudit Les Mussetteries, d'une superficie de 27 m² environ, moyennant le prix de 16 € le m², dans le cadre du réaménagement du carrefour giratoire situé à la sortie de la future bretelle d'accès au boulevard périphérique nord ouest. Les frais de géomètre et d'acte notarié étant à la charge de la commune.

10 Modification de la délibération concernant le régime indemnitaire du personnel communal

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications du régime indemnitaire des agents municipaux adopté par délibération du Conseil Municipal en date du 21 décembre 2009.

La délibération a été rectifiée pour tenir compte des textes parus au Journal Officiel fin décembre 2009 qui ont modifié certaines références réglementaires et les modalités de calcul d'une prime dénommée prime de service et de rendement (PSR), versée aux agents des catégories A et B de la filière technique.

Les principes énoncés dans leur globalité sont inchangés.

11 Modification du tableau des effectifs du personnel communal

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs pour procéder principalement à des nominations au titre des avancements de grade :

- Transformation de trois postes à temps plein d'adjoint technique principal 2ème classe en trois postes à temps plein d'adjoint technique principal de 1ère classe
- Transformation d'un poste temps plein d'auxiliaire de puériculture principal 2ème classe en un poste à temps plein d'auxiliaire de puériculture principal 1ère classe
- Transformation d'un poste temps plein de gardien de police municipale en 1 poste temps plein de brigadier de police municipale
- Transformation d'un poste temps plein de rédacteur en un poste temps plein de rédacteur principal
- Ouverture d'un poste temps plein d'adjoint administratif 1ère classe

12 Informations sur les activités de la Communauté d'agglomération Tours(s)plus

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des décisions du Conseil communautaire du 16 décembre 2009 concernant la ville de Fondettes.

Tarifs du Service Public d'Assainissement Collectif pour l'année 2010 :

- Redevance assainissement hors taxes à Fondettes : 1,15 euros
- Montant de la Participation pour Raccordement à l'Egoût (P.R.E.) : 5,80 euros le mètre carré de SHON
- Tarif du traitement des matières de vidange à la station d'épuration des eaux usées de la Grange David : 11,00 euros hors taxes la tonne
- Tarif du traitement des graisses à 74,00 euros hors taxes la tonne
- Création d'un tarif horaire pour toute intervention effectuée en régie sur le domaine public inhérente à des désordres non imputables à Tour(s)plus. Tarif horaire des interventions :

Intervention d'un agent	22,00 €/heure
Intervention d'un hydrocureur avec 2 agents	80,00 €/heure
Tarif en dehors des heures de service	Majoration de 75 %

Service Public de l'Assainissement Non Collectif

- Tarif pour le contrôle des installations neuves ou réhabilitées à 120 euros hors taxes pour l'avis sur projet, 80 euros hors taxes pour l'avis sur réalisation. Ces montants sont soumis à TVA (actuellement 5,5 %)
- Tarif du diagnostic initial d'une installation existante à 120 euros hors taxes
- Tarif pour le contrôle périodique de fonctionnement d'une installation à 70 euros pour l'avis sur réalisation
- Tarif pour le contrôle des installations neuves ou réhabilitées, lorsque le projet est accompagné d'une étude à la parcelle réalisée par un bureau d'étude, est de 45 euros hors taxes pour l'avis sur projet. Ces montants sont soumis à TVA (actuellement 5,5 %).

Ces tarifs sont applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010.

13 Informations diverses

Sans objet.

Fait à Fondettes, le 5 février 2010
Affiché le 8 février 2010

Le Maire,



Gérard GARRIDO